

DECISIONS – ACTIONS**CONCERNE****GENERALITES**

Tous

- Les marchés de travaux ont été notifiés le 19/04/2017.
- La commune a pris un arrêté de circulation pour route barrée dans l'emprise des travaux.
- L'installation de chantier est réalisée sur la parcelle cadastrée AI14 et sera remise en état après travaux. Le panneau de chantier est posé. Le constat d'huissier est réalisé
- Le ramassage des ordures ménagères s'effectue tous les lundis matins.
- Les éventuels travaux complémentaires rencontrés en cours de chantier devront être indiqués au maître d'œuvre dans les plus brefs délais par écrit afin d'anticiper les décisions expresses avant réalisation sans quoi l'entreprise ne pourra prétendre quoique ce soit lors de la présentation des situations de travaux.
- Le délai du marché sera écoulé le 14/09/2018.
- Au 22/05/2018, le chantier compte 11 jours d'intempéries.
- Un accord sur les travaux amiantés est trouvé à hauteur de 65 000€HT env. Les travaux ont débuté le 20/06 et sont terminés.
- Un accord pour le financement des réfections est trouvé à hauteur de 93 000€HT env. Les réfections provisoires sont prises en charge par la CAGB.
- Le chantier sera interrompu du 27/07 au 20/08/2018 pour congés de l'entreprise.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

Malpesa

- Les travaux ont débuté le 27/11/2017. Les travaux ont repris le 22/01/2018.
- Maintenir les voiries carrossables et procéder au rebouchage des trous autant de fois que nécessaire. Les traversées de route, rue des Essarts, seront réalisées en fin de chantier.
- Le génie civil Télécom est vétuste. La commune s'est rapprochée de Orange pour constat.
- Les enrobés du chemin de l'Ecot seront réalisés par la commune dans le cadre du marché de voirie en cours de consultation.
- **L'impasse des Pruneliers sera remise en état rapidement.**
- Ramassage des ordures ménagères :
 - ↳ 2 points de collectes seront créés jusqu'au 23/07 inclus. 1 au carrefour Aliziers/Pruneliers et 1 à proximité du poste transfo.
- Travaux d'assainissement :
 - ↳ Le réseau pluvial conservé sous le chemin piéton sera curé par Véolia après raccordement de celui-ci sur le nouveau réseau (regard au droit du raccordement)
 - ↳ Chemin de l'Ecot, le refoulement intercommunal sera bouchonné dans le regard en tête de réseau. → **RAPPEL**
 - ↳ Il n'y a pas de convention de passage sur la parcelle AH16 → La CAGB établira une convention pour régulariser la servitude
 - ↳ Au n°14 Pruneliers, le regard EP est conservé en boîte de branchement
 - ↳ Au n°16 Pruneliers, le réseau pluvial privé est en partie raccordé sur le réseau existant sous voirie → Le caniveau devant le garage restera en infiltration (situation d'origine)
 - ↳ Au n°26 Pruneliers, les branchements EP et EU sont repris jusqu'à l'angle de l'habitation.
 - ↳ Au n° 3 Aliziers, les branchements privés sont raccordés en façade de lot (32ml). Le vide cave est raccordé sur le branchement EP neuf. Seul le trop plein est resté raccordé sur l'ancien branchement. → **La propriétaire souhaite que les engazonnements soient réalisés rapidement**
- Poste de relevage :
 - ↳ La mise en route du poste est réalisée
 - ↳ L'entretien du poste de relevage sera à la charge de l'entreprise jusqu'à la réception
- Travaux d'eau potable :
 - ↳ Les vannes de sectionnement seront posées sous BAC avec tube allonge en fonte.
 - ↳ Les essais pression AEP sur le chemin de l'Ecot, le bas de la rue des Pruneliers et la rue des Aliziers sont réalisés et sont conformes.
 - ↳ L'analyse bactériologique, rue des Aliziers est en cours.
 - ↳ Les regards AEP existants pourront être conservés pour un usage privatif. De ce cas, le regard incongelable sera fixé dans le regard béton par des feuillards.
 - ↳ Procéder au remblaiement de l'ancien vannage à proximité de l'impasse des Pruneliers
- Défense incendie :
 - ↳ Le poteau incendie rue des aliziers ne sera pas remplacé mais sera avancé sur le domaine public (50cm d'espace libre derrière le poteau)
 - ↳ Procéder à la dépose du poteau incendie existant, rue des Pruneliers

DECISIONS – ACTIONS	CONCERNE
<ul style="list-style-type: none"> • <u>L'entreprise fournira au maître d'œuvre :</u> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Le plan de récolement provisoire ↳ Son projet de décompte final • <u>Travaux cette semaine et semaine prochaine :</u> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pose des réseaux EU, EP et AEP rue des Prunelliers ↳ Réalisation des branchements à l'avancement ↳ Basculement des branchements AEP, rue des Aliziers • <u>Travaux à la suite :</u> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Branchement sur domaine privé chez Mr Leuba : prévu semaine 29 (du 16 au 21/07) ↳ Travaux de réfection en enrobés sur domaine privé : programmés semaine 29 	
<p>ESSAIS ET CONTROLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin de l'Ecot et rue des Prunelliers, les essais et contrôles sont réalisés → Les conclusions des essais seront communiquées au maître d'œuvre rapidement • Une nouvelle intervention sur chemin de l'Ecot et rue des Aliziers est programmée mardi 10/07/2018 	Sopreco
<p>PROCHAINE REUNION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avancement des travaux <p>Pièces jointes : sans objet</p>	

Compte rendu des rencontres avec les riverains (A réaliser dans l'ordre Chronologique) :

<p>n°4 chemin de l'Ecot – Mr et Mme Neveu (06 89 45 43 43 / 03 81 58 72 44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux sont réalisés. • Les réfections en enrobés sont programmées semaine 29 • Les travaux d'engazonnement seront réalisés mi-septembre. • La réparation de la façade sera réalisée mi-juillet
<p>n°6 chemin de l'Ecot – Mme Spinelli Gisèle (03 81 58 76 72) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux sont réalisés. • Les réfections en enrobés sont programmées semaine 29 • Les travaux d'engazonnement seront réalisés mi-septembre. • Les travaux de plomberie seront réalisés semaine 29 ou 30
<p>n°10 chemin de l'Ecot – Mr Vaute-Schermesser (06 85 01 87 33) - Locataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux sont réalisés. • Remettre en état les accès en gravillons → L'entreprise indiquera si il est possible de retrouver le gravier identique à l'existant • Les travaux d'engazonnement seront réalisés mi-septembre. • Les travaux de plomberie seront réalisés semaine 29 ou 30
<p>n°12 chemin de l'Ecot – Mr et Mme Jeannin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux en cours. Procéder au blindage des fouilles en urgence. Le tuyau pluvial sera réparé. • Les travaux d'engazonnement seront réalisés mi-septembre. • Un regard au changement de direction sera nécessaire au vu du linéaire du branchement
<p>n°14 chemin de l'Ecot – Mr Barbière (06 25 22 25 25) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux sont réalisés. • Les travaux d'engazonnement seront réalisés mi-septembre. • Procéder au nettoyage des enrobés existants
<p>n°8 chemin de l'Ecot – Mr et Mme Leuba (jleuba@aol.com / 06 85 11 23 61) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan du tracé a été transmis ce jour par le propriétaire • Les plantations contre la maison seront taillées mais préservées • Travaux à réaliser IMPERATIVEMENT semaine 29 (du 16 au 21/07)